

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

48100737-20161011-4_154_2016-DE

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2016 À 20 HEURES 30**

N° 4 - 154 / 2016 : FERMES EN VILLE - CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT AGRO-ENVIRONNEMENTAL DU TARN

L'An Deux Mille Seize, le 6 Octobre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 6 octobre 2016 à 20 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Jacques ROYER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Claude LECOMTE), Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Patrick BÉTEILLE), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Steve JACKSON), Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno CRUSEL (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO (pouvoir de Geneviève PEREZ), Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Élodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Jacques ROYER, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR (pouvoir de Blandine THUEL), Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membre suppléant présent votant : Madame Agnès BRU.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs, Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Bruno CRUSEL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Patrick BÉTEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Laurence PUJOL, Christian CHAMAYOU, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Gérard POUJADE, Michel TRÉBOSC, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL (pouvoir à Thierry DUJOUR), Stéphane BARDY, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 38

Votants : 45

N° 4 - 154 / 2016 : FERMES EN VILLE - CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT AGRO-ENVIRONNEMENTAL DU TARN

Pilote : développement économique - enseignement supérieur, recherche

Autres services concernés : Direction générale

Affaires générales, affaires juridiques, assurances et marchés publics

Madame Blandine THUEL, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Tarn et l'Etablissement agro-environnemental du Tarn, organise le dimanche 16 octobre de 10 heures à 18 heures sur le Campus Fonlabour un événement pour le grand public "Fermes en ville".

Cette manifestation vise à sensibiliser au "manger local" et aux enjeux que cela représente pour le territoire: développement d'une consommation de saison, locale, plus durable et responsable; maintien d'une agriculture péri urbaine et de proximité et promotion de pratiques favorables à l'environnement.

Au-delà des espaces de vente réservés aux producteurs locaux pour permettre la mise en avant de leurs produits, plusieurs animations seront proposées aux familles et citoyens sur la journée :

- une ferme avec démonstrations et ateliers de pratique
- des mini-conférences avec interactions du public
- un quizz pour permettre aux familles de découvrir tous les modes de commercialisation en circuit court illustrés par des producteurs
- des dégustations de produits locaux par les visiteurs
- un partenariat avec une radio pour retransmettre la journée sur leurs ondes en interviewant également tous les acteurs du circuit court

Dès le début des échanges entre les organisateurs, il a été convenu que les missions soient réparties de la façon suivante :

- Communauté d'agglomération (pilote de l'événement): Coordination globale, gestion administrative et communication/promotion de l'événement
- Chambre d'agriculture : suivi et vérification des inscriptions, contenu du guide des exposants, participation au programme d'animations
- Lycée Fonlabour : accueil de l'événement sur le campus et présence des élèves de BTS le 16 octobre

Au-delà de la mise à disposition du site et de moyens techniques alloués et compte-tenu du besoin en personnel sur l'événement, la direction de l'établissement Fonlabour a souhaité impliquer les élèves d'une classe de BTS à l'organisation de la manifestation. Ainsi, en accord avec les enseignants, 25 élèves viendront soutenir les organisateurs dans le bon déroulement de l'événement. En contrepartie, la communauté d'agglomération procédera à l'attribution d'une subvention de 1100 euros à l'association des parents d'élèves, afin de consolider le budget alloué au voyage d'études de la classe concernée et prendre en charge les repas des élèves sur l'événement.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22 septembre 2016,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, par 44 voix pour, 1 voix contre
(monsieur Frédéric CABROLIER),

APPROUVE la convention de partenariat ci-jointe.

APPROUVE le versement d'une subvention de 1 100 euros à l'association FCPE des parents d'élèves.

Pour extrait conforme,
Fait le 6 octobre 2016,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE

CONVENTION « FERMES EN VILLE »

Entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois, Parc François Mitterrand, 81160 Saint-Juéry, représentée par son président, monsieur Philippe BONNECARRÈRE ci-dessous dénommée communauté d'agglomération de l'Albigeois

et

L'Etablissement agro-environnemental du Tarn, Route de Toulouse, 81000 Albi, représenté par son chef d'établissement, Éric GAILLOCHON, ci-dessous dénommé Lycée Fonlabour.

Il a été convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois organise le dimanche 16 octobre 2016 en clôture de la semaine du goût et dans le cadre de sa politique de soutien à l'agriculture tarnaise, *Fermes en ville*, manifestation mettant à l'honneur les producteurs locaux et les modes de commercialisation en circuits courts. Avec ses partenaires que sont la Chambre d'agriculture du Tarn et l'Etablissement agro-environnemental du Tarn, l'Agglo propose au grand public un marché de producteurs avec un programme riche en animations, ateliers/conférences, et jeux sur le Campus Fonlabour.

ARTICLE 1 - OBJET

Dans le cadre de l'événement *Fermes en ville* le 16 octobre 2016, un projet sera réalisé en partenariat avec le Lycée Fonlabour.

Les étudiants des classes BTS, avec l'aide de leurs enseignants et du personnel de la communauté d'agglomération mèneront une mission d'accueil et d'information générale du public ainsi que d'aide logistique, sur le campus Fonlabour de 10h à 18h.

ARTICLE 2 – DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Les exposants seront accueillis dès 8h sur le Campus pour installer leurs stands, l'ouverture des portes au grand public étant prévue à 10h.

Un planning sera élaboré de façon à prévoir la présence d'étudiants dès 8h pour l'accueil des exposants.

Les étudiants et les enseignants se rendent sur les lieux des activités par leurs propres moyens.

Les repas du midi, de type assiette gourmande, seront pris en charge par la communauté d'agglomération.

Pour encadrer les activités, les étudiants seront répartis comme suit :

- Accueil/information entrée principale (2 étudiants)
- Stationnement parking Centre Leclerc Le Séquestre (2 étudiants)
- Stationnement parking Exposants (2 étudiants)
- Entrée Exposants sur Campus (2 étudiants)
- Tenue d'un stand vente eau/pain au public (2 étudiants)
- Animations enfants (animations diverses, photo, balade à poneys...) (4 étudiants)
- Surveillance des animaux (3 étudiants)
- Surveillance maquette SISQA (1 étudiant)
- Nettoyage du site à l'issue de l'événement (4 étudiants)

Soit une mobilisation d'environ 25 étudiants sur la journée.

En concertation avec l'équipe enseignante, des modifications pourront être apportées à cette répartition.

ARTICLE 3 – INTERVENANTS

Sont amenés à prendre part à l'opération :

- Pour la communauté d'agglomération : les agents des services Développement économique, Communication, Propreté.
- Pour le Lycée Fonlabour : les étudiants des classes BTS et leurs enseignants
- Pour la Chambre d'agriculture : les agents en charge du projet

ARTICLE 4 – MODALITES FINANCIÈRES

La communauté d'agglomération versera une gratification de 1100€ (mille cent euros) à l'Association des parents d'élèves - FCPE en vue de participer au financement du voyage d'études et prendre en charge les repas des élèves sur la manifestation.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITÉS

Les dommages causés aux biens par les étudiants du lycée Fonlabour lors de cette manifestation sont couverts par le contrat d'établissement n° 0912154J souscrit auprès de la MAIF.

Les dommages causés aux biens du lycée Fonlabour par les producteurs présents lors de la manifestation sont couverts par leur assurance respective.

ARTICLE 6 – ANNULATION

En cas d'annulation à l'initiative de la Communauté d'agglomération pour quelques raisons que ce soit (intempéries, ...), la présente convention se trouvera résiliée de plein droit, sans indemnités.

ARTICLE 7 – DURÉE

Cette convention sera effective dès sa signature. Elle est valable pour la seule date citée.
Fait en 3 exemplaires à Albi, le

Pour la communauté d'agglomération
Le président

Pour l'EPL du Tarn
Le chef d'établissement

Philippe BONNECARRÈRE

Éric GAILLOCHON